

# Affaire Di Falco :

## vingt ans après la justice fait son chemin

par

*Eva Lacoste*

*Golias, 30 septembre 2022*

URL : <https://www.golias-editions.fr/2022/09/30/affaire-di-falco-vingt-ans-apres-la-justice-fait-son-chemin/>



Vingt ans après une plainte au pénal déposée en 2001 pour viol et abus sexuels, à l'encontre de celui qui est alors évêque auxiliaire de Paris, un espoir de reconnaissance se fait jour pour **Marc** (nom d'emprunt). La Cour de cassation annulait, le 7 juillet 2022, le jugement de la cour d'appel de

Paris qui avait retenu en 2018 la prescription des faits commis dans les années 1970. Face à un prélat mondain, fort d'un soutien total au sein de l'institution ecclésiastique et de sa proximité médiatique, notamment avec un entourage influent, ce sera un véritable parcours d'obstacles, source de souffrances supplémentaires, qui pourrait enfin connaître un dénouement conforme au droit et à de justes réparations. ***Golias fait le point aujourd'hui sur cette affaire qu'il a contribué à révéler.***

C'est désormais un nouveau tournant dans l'affaire qui oppose « Marc » (un nom d'emprunt) - défendu par Maître Moquet au barreau de Paris - à l'ancien bras droit du cardinal-archevêque de Paris, Mgr Lustiger. Un arrêté de la Cour de cassation, rendu le 7 juillet 2022 dans une remarquable discrétion médiatique, annule la prescription des faits qui avait été retenue en 2002 et confirmée en 2018. Scolarisé au collège privé Saint-Thomas-d'Aquin (Paris), dont Jean-Michel Di Falco était le directeur-aumônier (1968-1974), **Marc**, 12 ans en 1972 au moment des premiers faits, déposait en 2001 une plainte au pénal.

Celui qui a toujours refusé un face-à-face avec le plaignant poursuivait une belle ascension : président de la commission Enfants et Média du Bureau international catholique de

l'enfance (1980-1984), porte-parole de la Conférence des évêques de France (1982-1987), auxiliaire du cardinal-archevêque de Paris (1997-2003), cofondateur de la chaîne de télévision KTO en 1999 pour ne citer que quelques étapes. Médiatique, invité sur les plateaux télé, proches de milieux influents, Jean-Michel Di Falco semblait promis à un bel avenir, certains le voyaient même succéder à Jean-Marie Lustiger. Jean-Michel Di Falco, qui se croyait intouchable, sera pourtant muté en 2003 à Gap, un modeste diocèse des Hautes-Alpes.

*Evêque titulaire de Gap en novembre 2003*, Jean-Michel Di Falco a, semble-t-il, multiplié les dépenses somptuaires et mené grand train jusqu'à sa retraite durant l'été 2017... au point de laisser les caisses de l'évêché dans un état désastreux, avec une ardoise de 21 millions d'euros. Une compensation après un limogeage qui avait mis un frein à sa carrière et l'avait éloigné de ses réseaux et relations parisiennes, plutôt rive droite que rive gauche. La création du groupe *Les Prêtres* sera une revanche. Des tournées, trois albums, un soutien publicitaire sur les chaînes télé dans lequel, à côté des trois solistes, apparaît, sans complexe, Jean-Michel Di Falco dont la mise en avant d'un goût douteux révèle la soif de gloire et les failles du personnage.

Interviewé dans la revue *Médias* de décembre 2006, par un certain Robert Ménard, journaliste à l'époque et actuel maire de Béziers d'extrême droite, Jean-Michel Di Falco parlait de *GOLIAS* en termes agressifs, en détournant l'attention de la question de fond. Une vieille rancœur sans doute... Relayé par *L'Express*, *Golias* a été le premier à prêter une oreille attentive à **Marc** en 2001, dans un contexte où le silence de l'Eglise était de rigueur. Vingt ans plus tard, notre hebdomadaire poursuit une quête de vérité et de justice. Malgré plusieurs thérapies, **Marc** souffre de fragilités et se dit en souffrance pour entamer une relation. Après des années de combat judiciaire, sa guérison a un prix : celui d'une reconnaissance au civil.

Eva Lacoste - Illustration Cris'Créa - Découvrez l'intégralité de ce dossier : [737. Golias Hebdo n° 737 \(Fichier pdf\)](#)